Département de l'YONNE — Circonscription d'AVALLON

ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958 (1er tour de scrutin)

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Electeurs, Electrices,

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter et le département de l'Yonne est un de ceux où les prix sont les plus élevés.

La crise économique menace. Réductions d'horaires et début de chômage frappent les ouvriers. Dans la circonscription d'Avallon :

- A BIERRY-LES-BELLES-FONTAINES, chez PAGANI, les carriers ne font plus que 24 heures par semaine.
- A DANNEMOINE, chez SISSON, les horaires réduits entraînent des pertes de salaires allant jusqu'à 5.200 francs par mois.
- Dans tout le département, ce sont des dizaines d'entreprises qui sont ainsi touchées.

La mévente s'aggrave chez les artisans-commerçants. L'indexation des prix agricoles n'est pas respectée pour les paysans-travailleurs.

Depuis 10 ans, les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès notamment l'équipement de nos campagnes, à tel point que 141 communes seulement sur 486 bénéficient dans l'Yonne d'adductions d'eau de façon satisfaisante.

Après avoir ensanglanté l'Indochine, la Tunisie, le Maroc, la guerre s'éternise en Algérie où 21 jeunes soldats de l'Yonne ont déjà trouvé la mort.

Le Parti Communiste Français considère que la domination des capitalistes est la cause profonde de la misère, du colonialisme et de la guerre, et que la seule solution complète à ces problèmes, c'est le SOCIALISME.

Par la socialisation des grands moyens de production et d'échange, le socialisme met fin à l'exploitation du travail d'autrui. Il supprime pour toujours les causes des crises économiques et des guerres. Il donne à l'humanité la complète jouissance des richesses de la nature, du travail et de la science.

Cependant il est possible, dès maintenant de réaliser une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la nation.

Depuis 10 ans, la production par ouvrier a augmenté de 40 %, apportant au grand patronat des profits fabuleux. Voici quelques exemples pris dans la circonscription :

— Les Fromageries F. Paul RENARD (usines à La Chapelle-Vieille-Forêt, Mailly-la-Ville, Aillant) ont fait, en 1957, 104 millions de bénéfices avoués, soit environ 260.000 fr. par ouvrier

— Les ciments LAFARGE (usine à Frangey, près de Lézinnes) ont fait 609 millions de bénéfices avoués.

— La Société FEVRE (usines à Ravières, Chassignelles, Massangis, etc.) ont fait 37 millions de bénéfices avoués.

— MOBILOR (usine à Tonnerre, ont fait 93 millions de bénéfices, soit environ 265.000 fr. par ouvrier.

Le grand capital peut donc payer les frais d'une politique de progrès social.

Certes, la Constitution adoptée le 28 septembre a diminué considérablement le rôle de la prochaine Assemblée Nationale. Le système électoral a pour but de réduire la représentation des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne. Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre au Parlement les revendications de la population laborieuse.

Pour dresser un barrage efficace à l'avance des forces réactionnaires, pour réduire les effets d'un pouvoir dictatorial, pour défendre pied à pied les intérêts des petits contre les gros, pour jeter les bases du regroupement indispensable de tous les Républicains, il est nécessaire de voter en masse pour assurer la présence d'un groupe communiste important à l'Assemblée Nationale.

Les députés communistes s'appuieront constamment sur la volonté populaire exprimée par les organisations démocratiques et ouvrières.

Tout en poursuivant son action pour la revision démocratique de la Constitution par le peuple souverain, le Parti Communiste considère qu'il est possible de réaliser le programme de justice sociale et de salut national suivant :

1. — **Relèvement du niveau de vie des masses populaires :**

- — par l'augmentation des salaires, traitements, retraites des vieux, pensions et prestations familiales;
- — par la suppression des abattements de zones sur les salaires et les allocations familiales;
- — par le retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaires, et la création d'une véritable assurance-chômage aux frais du patronat;
- — par l'aide aux petits et moyens paysans, ainsi qu'à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise, menacés par les monopoles.

2. — **Paix en Algérie** par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée — des rapports nouveaux, fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

3. — **Politique extérieure d'indépendance française et de paix,** fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4. — **Réduction massive des dépenses militaires et réforme démocratique de l'impôt,** frappant le grand capital et les profiteurs de guerre, afin :

- — de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française;
- — de donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

5. — **Garantie de l'avenir de la jeunesse** par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement ; la création de centres d'apprentissage qui font cruellement défaut dans l'Yonne, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

6. — **Restauration de la République et construction d'une démocratie rénovée :**

- — par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle constitution;
- — par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de presse et de réunion;
- — par le contrôle du peuple sur ses élus;
- — par une large autonomie communale et départementale.

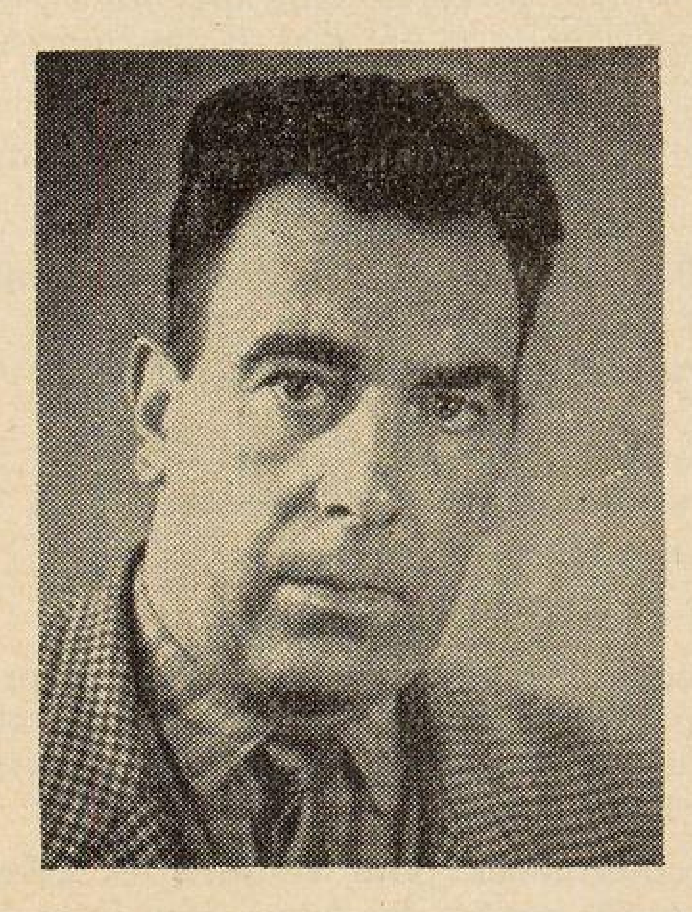
Car il n'y a pas de grandeur française possible sans une véritable démocratie.

Pour barrer la route à la réaction ; pour réaliser cette politique conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la Nation ; pour assurer la présence à l'Assemblée Nationale d'un groupe communiste important et lui donner l'autorité de millions de voix ;

Pour la victoire de la République;

Pour l'avenir de la France ;

Votez et faites voter pour le Candidat du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS :



René MILLEREAU

41 ans, Représentant à MAILLY-LA-VILLE

Fils et petit-fils de cultivateurs, René Millereau est aussi le petit-neveu de Camélinat, délégué général aux Monnaies sous la Commune de Paris.

René Millereau a adhéré à notre Parti en 1943; il a été son porte-drapeau dans plusieurs élections et il est connu dans toute la circonscription où on le désigne plus familièrement sous le nom de « Commandant Max ». C'est en effet sous ce nom que, nommé à l'Etat-Major des F.T.P.F., il prend une part active à la libération de l'Yonne, après avoir formé de nombreux groupes de F.T.P. René Millereau commande ensuite un bataillon sur le front d'Alsace.

Après la guerre, il est intégré dans l'armée avec le grade de capitaine. Mais il refuse d'aller combattre le peuple du Viet-Nam et démissionne de l'armée.

Président du Comité départemental des anciens combattants de la résistance, René Millereau a été l'un des animateurs de la campagne pour la révocation de Speidel.

Suppléant éventuel : **André DURAND**, instituteur, à Epineuil. Instituteur d'une grande conscience professionnelle, il exerce depuis 20 ans à Epineuil où il est adjoint au maire, après avoir été conseiller général de Tonnerre. Ses collègues de l'Yonne l'ont élu secrétaire-adjoint de la section départementale du syndicat des instituteurs. Entre 1940 et 1945, il effectue 5 années dans les commandos de prisonniers, entraînant ses camarades à la résistance. Depuis 1955, il siège au Conseil d'Administration de la Caisse primaire de Sécurité sociale.

Vu : les candidats

BORDOT. SEMUR-EN-AUXOIS